

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 MARS 2018**

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

### **VOTE DES TAUX 2018**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les mêmes taux d'imposition pour l'année 2018 : taxe d'habitation : 8,40 %, taxe foncier bâti : 14,61 %, taxe foncier non bâti : 56,91 %

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe le montant des subventions aux associations Erômaines pour l'année 2018, pour un montant total de 5 050,00 Euros.

### **COMPTES DE GESTION & COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**

N'appelant ni observation ni réserve les comptes de gestion 2017 du Receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du service assainissement et celui de la Commune. Constatant un excédent de fonctionnement de 164 296,39 Euros.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2017**

Constatant un excédent de fonctionnement de 164 296,39 Euros, le conseil décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 110 000,00 en section d'investissement exercice 2018, le reste soit 54 296,39 euros étant conservé en fonctionnement.

### **BUDGETS PRIMITIFS 2018**

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 de la Commune et l'arrête à :

- Dépenses de fonctionnement	519 796,39 Euros
- Recettes de fonctionnement	519 796,39 Euros
- Dépenses d'investissement	1 105 506,49 Euros
- Recettes d'investissement	1 105 506,49 Euros

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 du service assainissement et l'arrête à :

- Dépenses d'exploitation	164 886,93 Euros
- Recettes d'exploitation	164 886,93 Euros
- Dépenses d'investissement	101 561,71 Euros
- Recettes d'investissement	101 561,71 Euros

### **SALLE HERAMEN**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des résultats de l'appel d'offre concernant l'extension et la réhabilitation de la salle Heramen; le montant des travaux par les entreprises sélectionnées s'élève à 496 124,03 euros H.T.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à signer les marchés de travaux.

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT LOGICIELS**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les offres de JVS MAIRISTEM pour le renouvellement des logiciels. Après analyses des offres le Conseil municipal, opte, à l'unanimité pour la gamme Horizon Villages On-Line (bibliothèque complète des logiciels Horizon).

### **CONVENTION SATESE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration avec le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE)

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite l'octroi d'une subvention départementale au titre des amendes de police pour la création d'un ralentisseur route des Combes.

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**

Le Conseil municipal émet un avis favorable au Programme Local de l'Habitat 2018-2023 arrêté le 28 février 2018 par le Conseil d'Agglomération.

### **MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P)**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier le régime indemnitaire des personnels pour le mettre en conformité avec les textes en vigueur.

### **CONVENTION DE PRESTATION DE REPAS LIVRES - AVENANT N° 1**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention à intervenir entre la Commune et Plein Sud Restauration pour la livraison des repas pour le restaurant scolaire.

### **DEMANDE DOTATION DE SOLIDARITE RURALE**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite du Conseil Départementale une subvention au titre de la dotation de solidarité rurale pour les travaux de goudronnage des jeux de boule et réfection du mur d'enceinte du cimetière.

Pour extrait  
en Mairie, le 23 mars 2018  
le Maire,